

15.07.2002 – 15:09 Uhr

De la défense contre le danger à une gestion du risque: Faire face aux catastrophes naturelles

Berne (ots) -

En Suisse comme ailleurs, il faudra à l'avenir compter avec davantage de dommages éléments naturels. C'est la raison pour laquelle l'Union intercantonale de réassurance UIR et la Plate-forme nationale "Dangers naturels" PLANAT proposent un débat sur les possibilités de faire face à ce problème et d'arriver à une action concertée: elles organisent, le 21 août 2002, une conférence intitulée "Dangers naturels: sommes-nous en mesure de relever ce défi?". Cette manifestation est en relation avec le projet "BEAUFORT 12" réalisé dans le cadre d'Expo.02.

Alors que le projet "Beaufort 1" à l'Expo.02, sponsorisé par l'UIR, vise à sensibiliser le grand public au risque croissant de catastrophes naturelles, la conférence "Dangers naturels: sommes-nous en mesure de relever ce défi?" s'adresse aux décideurs du monde politique, de l'administration, de l'économie, des sciences et des organisations professionnelles. Elle est essentiellement consacrée à la collaboration interdisciplinaire actuelle entre la Confédération, les cantons et les organisations professionnelles, aux compétences fédérales et cantonales, ainsi qu'aux conditions-cadres et aux prestations des Etablissements cantonaux d'assurance en comparaison avec d'autres pays. Des orateurs renommés de Suisse et de l'étranger transmettront leur savoir sur des questions fondamentales et des points particuliers. On y parlera aussi bien de l'évolution générale des dommages éléments naturels que des mesures concrètes prises lors de l'inondation catastrophique survenue en 1999 dans le sud de la France. La protection d'ouvrages sera également traitée, sur la base de l'exemple du canton de St-Gall. La seconde partie de la conférence sera consacrée à la présentation des conditions-cadres et des prestations des Etablissements cantonaux d'assurance et de PLANAT, la Plate-forme nationale "Dangers naturels". Enfin, une table ronde dirigée par Filippo Leutenegger passera encore une fois en revue les questions centrales et débattrà les solutions possibles.

Veillez d'ores et déjà prendre note de la conférence de presse qui précédera la conférence et qui est fixée au 21 août 2002, 09.30 heures, à l'Université de Neuchâtel. A l'issue de la conférence de presse, nous vous invitons à participer à la conférence sur les dangers naturels.

Nous vous remercions d'avance de l'intérêt que vous porterez à cette manifestation.

Contact:

Union intercantonale de réassurance UIR
Mme Silvia Kubli
Bundesgasse 20
3001 Berne
Tél. +41/31/320'22'11
Fax +41/31/320'22'99

